

Appel à candidatures pour les postes à profil « Hors EI » vacants au 1er septembre 2024

Mouvement départemental des Landes - Rentrée scolaire 2024

Transmettre sa candidature par courriel : pap-diper40@ac-bordeaux.fr
et à l'IEN de circonscription de son affectation actuelle

entre le vendredi 22 mars 2024 et le mercredi 27 mars 2024 (12h00), au plus tard

[Pour visualiser la fiche de poste : cliquer sur son numéro](#)

Postes	ETP	Etablissements	Communes	Circonscriptions	Fiches de poste
Référént directeur	0.25	/	/	Hagetmau-Chalosse	FP129C
	0.25	/	/	Mont de Marsan Haute Lande et Aire Tursan	FP 129 (d)
Directeur d'école – 5 classes	1	EPPU	Vieux-Boucau	Dax centre Landes	FP 133
Enseignant en école REP Dédoublement en binôme	1	EPPU	Liposthey	Mimizan	FP 134 (a)
	1	EPPU	Moustey	Mimizan	FP 134 (b)

Les commissions de recrutement se dérouleront entre le mardi 2 avril 2024 et le mardi 9 avril 2024

REFERENTE / REFERENT DIRECTEURS

Hagetmau-Chalosse

Présentation du poste et implantation

La circulaire du 25 août 2020 sur les fonctions et les conditions de travail des directeurs prévoit la création d'un poste de référent départemental des directeurs d'école. Le décret n° 2022-724 du 28 avril 2022 relatif à la mission de référent direction d'école vient préciser le fonctionnement de cette mission.

La quotité de cette mission correspond à un 0.25 de décharge. Le poste est rattaché à la DSDEN 40.

Missions principales

La référente/le référent participe à l'accompagnement des directrices et des directeurs d'école du département dans l'exercice de leurs missions : vie de l'école, démarches administratives, relations avec les parents d'élève, partenariat avec les communes, pilotage pédagogique, relations professionnelles, climat scolaire et conditions de travail.

Il s'agit d'un accompagnement de proximité qui prend appui sur l'écoute, le lien, l'aide, le conseil directement auprès des directeurs.

Le référent directeur d'Hagetmau-Chalosse travaille en proximité avec les directeurs de la circonscription. Son action est pilotée par l'adjoint au DASEN. Il rend compte à l'IEN d'Hagetmau-Chalosse.

Il travaille en réseau avec les autres référents directeurs. Il prépare et anime les réunions du Groupe Départemental des Directeurs d'Ecole. Il rend compte des travaux du GDDE.

Il prend part à la formation des néo-directeurs et des directeurs d'école. Il propose et anime des temps d'échanges entre pairs dans le cadre de la formation des directeurs.

Il impulse la production d'outils pratiques, favorise la mutualisation et assure la diffusion de toutes les ressources utiles aux directeurs d'école. Il participe activement à la simplification administrative et, à ce titre, coopère avec les services de la DSDEN.

Il se forme à des contenus inhérents à ses missions et favorise les démarches innovantes.

A la fin de chaque année scolaire, il rédige un bilan d'activité pour rendre compte de son action.

Activités associées

La référente/le référent participe aux regroupements académiques, à des commissions de recrutement.

Il aide à l'analyse des évaluations nationales, participe aux évaluations des écoles et à l'élaboration des projets d'école. Il coopère avec les partenaires de l'école et avec les DDEN. Il peut être sollicité par les instances départementales de l'éducation nationale.

Compétences attendues et qualifications requises

La référente/le référent doit être une directrice ou un directeur actuellement en poste, justifiant d'au-moins quatre années d'exercice. Il s'agit d'une directrice ou d'un directeur expérimenté(e) disposant d'états de service reconnus pour leur excellence. Cette fonction requiert des qualités d'organisation, d'initiative et de communication, un sens aigu de la diplomatie et une grande disponibilité. Elle requiert également une loyauté sans faille, le sens de l'État et du service public.

Modalités de candidature

La référente/le référent est nommé.e pour une durée de trois ans, renouvelable une fois. Le poste fait l'objet d'un recrutement sur profil. Les candidats seront entendus par une commission qui aura pris connaissance des éléments de carrière et d'une lettre de motivation. Pour tous renseignements complémentaires, prendre contact avec l'adjoint au DASEN.

REFERENTE / REFERENT DIRECTEURS
Mont de Marsan Haute Lande et Aire Tursan

Présentation du poste et implantation

La circulaire du 25 août 2020 sur les fonctions et les conditions de travail des directeurs prévoit la création d'un poste de référent départemental des directeurs d'école. Le décret n° 2022-724 du 28 avril 2022 relatif à la mission de référent direction d'école vient préciser le fonctionnement de cette mission. La quotité de cette mission correspond à un 0.25 de décharge. Le poste est rattaché à la DSDEN 40.

Missions principales

La référente/le référent participe à l'accompagnement des directrices et des directeurs d'école du département dans l'exercice de leurs missions : vie de l'école, démarches administratives, relations avec les parents d'élève, partenariat avec les communes, pilotage pédagogique, relations professionnelles, climat scolaire et conditions de travail.

Il s'agit d'un accompagnement de proximité qui prend appui sur l'écoute, le lien, l'aide, le conseil directement auprès des directeurs.

Le référent directeur de Mont de Marsan Haute Lande – Aire Tursan travaille en proximité avec les directeurs des deux circonscriptions. Son action est pilotée par l'adjoint au DASEN. Il rend compte aux IEN de Mont de Marsan Haute Lande et Aire Tursan.

Il travaille en réseau avec les autres référents directeurs. Il prépare et anime les réunions du Groupe Départemental des Directeurs d'École. Il rend compte des travaux du GDDE.

Il prend part à la formation des néo-directeurs et des directeurs d'école. Il propose et anime des temps d'échanges entre pairs dans le cadre de la formation des directeurs.

Il impulse la production d'outils pratiques, favorise la mutualisation et assure la diffusion de toutes les ressources utiles aux directeurs d'école. Il participe activement à la simplification administrative et, à ce titre, coopère avec les services de la DSDEN.

Il se forme à des contenus inhérents à ses missions et favorise les démarches innovantes.

A la fin de chaque année scolaire, il rédige un bilan d'activité pour rendre compte de son action.

Activités associées

La référente/le référent participe aux regroupements académiques, à des commissions de recrutement.

Il aide à l'analyse des évaluations nationales, participe aux évaluations des écoles et à l'élaboration des projets d'école. Il coopère avec les partenaires de l'école et avec les DDEN. Il peut être sollicité par les instances départementales de l'éducation nationale.

Compétences attendues et qualifications requises

La référente/le référent doit être une directrice ou un directeur actuellement en poste, justifiant d'au-moins quatre années d'exercice. Il s'agit d'une directrice ou d'un directeur expérimenté(e) disposant d'états de service reconnus pour leur excellence. Cette fonction requiert des qualités d'organisation, d'initiative et de communication, un sens aigu de la diplomatie et une grande disponibilité. Elle requiert également une loyauté sans faille, le sens de l'État et du service public.

Modalités de candidature

La référente/le référent est nommé.e pour une durée de trois ans, renouvelable une fois. Le poste fait l'objet d'un recrutement sur profil. Les candidats seront entendus par une commission qui aura pris connaissance des éléments de carrière et d'une lettre de motivation. Pour tous renseignements complémentaires, prendre contact avec l'adjoint au DASEN.

DIRECTRICE / DIRECTEUR D'ÉCOLE 5 classes

Ecole primaire de Vieux-Boucau

Présentation du poste et implantation

Sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Dax Centre Landes, la directrice/le directeur de l'école primaire de Vieux-Boucau exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école, en conformité avec les textes régissant les missions de directeur, avec des spécificités propres. L'implantation d'un dispositif bilingue occitan constitue un contexte d'exercice particulier.

Missions principales

En plus des missions habituelles d'un directeur d'école, le contexte particulier exige une attention particulière sur les dimensions suivantes :

Mobiliser une équipe pédagogique autour de la construction d'un projet d'école ;
Consolider le parcours bilingue occitan et assurer l'articulation avec le parcours unilingue ;
Veiller à la continuité des parcours des élèves en mobilisant des partenaires de l'école ;
S'appuyer sur les personnes ressources expertes telles que l'IEN en charge de la langue et de la culture régionale ainsi que du conseiller pédagogique départemental LCR.

Connaissances et compétences attendues

Savoir impulser une dynamique d'équipe ;
Disposer d'une bonne connaissance du système éducatif et des leviers nécessaires à la prise en charge de tous les élèves ;
Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation ;
Disposer d'aptitudes à l'écoute et à la communication tout en sachant affirmer les choix institutionnels.

Qualifications requises

Les candidats devront être inscrits sur la liste d'aptitude des directrices/directeurs de 2 classes et plus. Une expérience préalable de direction en élémentaire et maternelle sera appréciée.

Conditions particulières d'exercice

La directrice/le directeur d'école est placé.e sous l'autorité hiérarchique de l'IEN de la circonscription.
La directrice/le directeur de l'école primaire de Vieux-Boucau exerce en classe et bénéficie d'un quart temps de décharge de direction.

Modalités de candidature

La direction de l'école primaire de Vieux-Boucau fait l'objet d'un recrutement sur poste à profil. Les candidats seront entendus par une commission qui aura pris connaissance des éléments de carrière et d'une lettre de motivation. Les candidats sont invités à prendre contact au préalable avec l'Inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Dax centre Landes.

Professeur des écoles en REP
Classe dédoublée en binôme d'enseignants
Ecole primaire de Liposthey

Présentation du poste et implantation

Pour combattre la difficulté scolaire, le choix a été fait de soutenir les élèves les plus fragiles dès les premières années. Cela se traduit par le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 en REP.

L'objectif global dans lequel s'inscrit cette mesure est 100 % de réussite en CP et CE1 ; en garantissant pour chaque élève l'acquisition des savoirs fondamentaux.

Le poste s'établit sur une quotité de 100% et est implanté à l'école primaire de Liposthey qui ne dispose pas de local disponible. Il s'agit ainsi de former un binôme avec un autre enseignant déjà installé dans l'école pour prendre en charge deux groupes d'élèves à effectif réduit dans le même espace.

Missions principales

L'enseignant qui occupe un poste en classe dédoublée, s'inscrit pleinement dans un projet spécifique intégré au projet d'école sous la responsabilité de l'IEN. Il convient ainsi d'ajuster pratique pédagogique et posture professionnelle au service d'un groupe réduit et d'assurer l'acquisition des compétences en ayant une pédagogie personnalisée.

Le poste d'enseignant en classe dédoublée vise à prendre en compte la diversité des élèves. Le professeur des écoles qui exerce ses missions dans une classe dédoublée favorisera la mise en œuvre, avec un effectif réduit, de situations pédagogiques répondant au mieux à des difficultés que pourraient rencontrer les élèves dans la construction des apprentissages fondamentaux.

Un travail de concertation en conseils de cycle devra favoriser une continuité effective des apprentissages tout au long de la scolarité de l'élève et plus particulièrement entre le cycle 1 et le cycle 2.

Compétences attendues

L'enseignant devra faire preuve :

- Maîtriser l'enseignement du langage oral et écrit ;
- Maîtrise des démarches d'apprentissage de lecture, écriture et mathématiques ;
- Mettre en œuvre une pédagogie explicite et différenciée, adaptée aux besoins de chaque élève ;
- Exploiter les résultats aux évaluations et les utiliser dans la conception de dispositifs adaptés pour un suivi renforcé des élèves ;
- Savoir analyser les erreurs dans les productions des élèves et concevoir des dispositifs adaptés à chaque élève ;
- S'inscrire dans un projet d'évolution de ses pratiques professionnelles afin de les adapter au dispositif pédagogique de classes dédoublées ;
- Travailler efficacement en équipe pour contribuer à l'évolution des pratiques scolaires.

Conditions d'exercice spécifiques

Le travail en binôme constitue un contexte d'exercice particulier.

Les capacités d'adaptation, d'écoute, de communication, d'animation et de coopération mentionnées ci-dessus doivent être affirmées et éprouvées.

Modalités de candidature

Le poste fait l'objet d'un recrutement sur poste à profil. Les candidats seront entendus par une commission qui aura pris connaissance des éléments de carrière et d'une lettre de motivation. Les candidats sont invités à prendre contact au préalable avec l'Inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Mimizan.

Professeur des écoles en REP
Classe dédoublée en binôme d'enseignants
Ecole primaire de Moustey

Présentation du poste et implantation

Pour combattre la difficulté scolaire, le choix a été fait de soutenir les élèves les plus fragiles dès les premières années. Cela se traduit par le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 en REP.

L'objectif global dans lequel s'inscrit cette mesure est 100 % de réussite en CP et CE1 ; en garantissant pour chaque élève l'acquisition des savoirs fondamentaux.

Le poste s'établit sur une quotité de 100% et est implanté à l'école primaire de Moustey qui ne dispose pas de local disponible. Il s'agit ainsi de former un binôme avec un autre enseignant déjà installé dans l'école pour prendre en charge deux groupes d'élèves à effectif réduit dans le même espace.

Missions principales

L'enseignant qui occupe un poste en classe dédoublée, s'inscrit pleinement dans un projet spécifique intégré au projet d'école sous la responsabilité de l'IEN. Il convient ainsi d'ajuster pratique pédagogique et posture professionnelle au service d'un groupe réduit et d'assurer l'acquisition des compétences en ayant une pédagogie personnalisée.

Le poste d'enseignant en classe dédoublée vise à prendre en compte la diversité des élèves. Le professeur des écoles qui exerce ses missions dans une classe dédoublée favorisera la mise en œuvre, avec un effectif réduit, de situations pédagogiques répondant au mieux à des difficultés que pourraient rencontrer les élèves dans la construction des apprentissages fondamentaux.

Un travail de concertation en conseils de cycle devra favoriser une continuité effective des apprentissages tout au long de la scolarité de l'élève et plus particulièrement entre le cycle 1 et le cycle 2.

Compétences attendues

L'enseignant devra faire preuve :

- Maîtriser l'enseignement du langage oral et écrit ;
- Maîtrise des démarches d'apprentissage de lecture, écriture et mathématiques ;
- Mettre en œuvre une pédagogie explicite et différenciée, adaptée aux besoins de chaque élève ;
- Exploiter les résultats aux évaluations et les utiliser dans la conception de dispositifs adaptés pour un suivi renforcé des élèves ;
- Savoir analyser les erreurs dans les productions des élèves et concevoir des dispositifs adaptés à chaque élève ;
- S'inscrire dans un projet d'évolution de ses pratiques professionnelles afin de les adapter au dispositif pédagogique de classes dédoublées ;
- Travailler efficacement en équipe pour contribuer à l'évolution des pratiques scolaires.

Conditions d'exercice spécifiques

Le travail en binôme constitue un contexte d'exercice particulier.

Les capacités d'adaptation, d'écoute, de communication, d'animation et de coopération mentionnées ci-dessus doivent être affirmées et éprouvées.

Modalités de candidature

Le poste fait l'objet d'un recrutement sur poste à profil. Les candidats seront entendus par une commission qui aura pris connaissance des éléments de carrière et d'une lettre de motivation. Les candidats sont invités à prendre contact au préalable avec l'Inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Mimizan.